

Organisation non gouvernementale (ONG) « L’Institut Arabe des Droits de l’Homme »

Rapport du Commissaire aux Comptes

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport Général

Expert comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

23 Rue du lac de Tibériade, « Résidence carré des M », Appt 1/3, les berges du lac, 1053 Tunis - Tunisie.

Tunis le 08 Mars 2018

**Mesdames et Messieurs les Membres du conseil d'administration
de « L'Institut Arabe des Droits de l'Homme »**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié en date du 17 Novembre 2017, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'institut arabe des droits de l'homme pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de l'état de la situation financière de 1.753.007 DT et un excédent net des produits sur les charge de l'exercice de 67.031 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'institut arabe des droits de l'homme, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Responsabilité de la direction de l'ONG

La direction de l'ONG est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par la direction financière de l'ONG sous la responsabilité de la directrice exécutive. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et déréaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation et la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de l'institut arabe des droits de l'homme au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et ses flux pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations.

A cet effet, et en référence à l'article 38 du décret-loi du 24 Septembre 2011 portant organisation des associations et relatif aux transactions financières l'Institut Arabe des Droits de l'Homme a autorisé des dépenses et a reçu des encaissements par caisse supérieurs à 500 TND.

A l'exception de l'incidence de la situation ci-dessous exposée, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport moral et dans les documents adressés sur la situation financière et les états financiers.

Selim KOUIDHI

Expert-comptable

Selim KOUIDHI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
23, Rue du Lac de Tibériade les Berges du Lac



Etats financiers

Etat de la situation financière
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles	III.1	42 825	39 588
Moins : amortissements		-40 358	-35 116
		2 467	4 472
Immobilisations corporelles	III.1	1 715 095	2 328 356
Moins : amortissements		-745 457	-707 776
		969 638	1 620 580
Immobilisations financières		0	0
Total des actifs non courants		972 105	1 625 052
<u>Actifs courants</u>			
Autres actifs courants	III.2	333 113	224 835
Moins : Provisions		-25 991	0
		307 122	224 835
Liquidités et équivalents de liquidités	III.3	473 780	839 414
Total des actifs courants		780 902	1 064 249
Total des actifs		1 753 007	2 689 301

Etat de la situation financière
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Passifs et actifs nets	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Actifs nets</u>			
Déficits reportés		-293 141	-346 113
Subventions d'investissement		966 968	999 400
<u>Total des actifs nets avant résultat de l'exercice</u>		<u>673 827</u>	<u>653 287</u>
Excédent de l'exercice avant affectation		67 031	52 972
Total des actifs net	III.4	740 858	706 259
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts		0	20 285
Provisions pour risques et charges		100 000	0
Total des passifs non courants		100 000	20 285
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.5	109 302	321 088
Autres passifs courants	III.6	773 458	1 640 571
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.7	29 389	1 098
Total des passifs courants		912 149	1 962 757
Total des passifs		1 012 149	1 983 042
Total des actifs nets et des passifs		1 753 007	2 689 301

L'état des produits et des charges
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	Du 1er Janvier au 31 Décembre		
	Note	2016	2015
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	<i>IV.1</i>	1 784 736	2 324 030
Autres produits d'exploitation	<i>IV.2</i>	300 372	32 432
Total produits d'exploitation		2 085 108	2 356 462
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats d'approvisionnements consommés		52 089	234 624
Charges de personnel		450 180	541 253
Dotations aux amortissements et aux provisions		326 522	176 897
Autres charges d'exploitations	<i>IV.3</i>	1 533 734	1 362 152
Total charges d'exploitations		2 362 525	2 314 926
Résultat d'exploitation		-277 417	41 536
<hr/>			
Charges financières nettes	<i>IV.4</i>	22 661	14 729
Produits des placements		2 363	0
Autres pertes ordinaires	<i>IV.5</i>	-194 618	-3 299
Autres gains ordinaires	<i>IV.6</i>	514 042	6
Résultat des activités ordinaires		67 031	52 972
<hr/>			
Excédent des produits sur les charges		67 031	52 972

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	67 031	52 972
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	326 522	176 897
Variation des :		
Autres actifs	-108 278	69 865
Fournisseurs	-1 787	72 640
Autres passifs	-867 112	-108 689
Quotepart subvention d'investissement	-32 432	-32 432
Plus-value de cession des immobilisations	-170 533	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-786 589	231 253
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-77 050	-261 843
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	490 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	412 950	-261 843
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements affectés aux remboursement d'emprunts	-10 143	-10 143
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-10 143	-10 143
Variation de trésorerie	-383 782	-40 733
Trésorerie au début de l'exercice	838 316	879 049
Trésorerie à la clôture de l'exercice	V 454 534	838 316

Notes aux états financiers

I. PRESENTATION DE L'IADH

L'institut arabe des droits de l'homme est une organisation non gouvernementale (ONG) de droit Tunisie créée suite à un arrêté du ministre de l'intérieur du 20 Mars 1989 qui a pour but la recherche, les études , la formation et l'information dans le domaine des droits de l'homme dans le monde arabe.

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers ci-joints exprimés en dinars tunisiens sont présentés conformément aux normes comptables tunisiennes définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et comprennent le bilan, l'Etat de Résultat, l'Etats des Flux de Trésorerie et les présentes Notes aux Etats Financiers.

La comptabilité est informatisée et traitée à l'aide d'un logiciel déposé auprès du Bureau de Contrôle des impôts.

III. NOTE SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

III.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

	Valeurs Brutes	
	31/12/2016	31/12/2015
Logiciels	42 825	33 388
Site Web	0	6 200
Agencements et aménagements	41 363	41 362
Constructions	1 038 363	1 088 994
Matériel de transport	64 630	64 630
Agencements, Aménagements, Installations	30 792	6 477
Mobilier de Bureau	125 967	88 160
Téléphone & fax	27 778	27 731
Matériel Informatique	369 801	358 158
Equipements	12 542	12 542
Matériels Divers	3 859	3 859
Immobilisations corporelles en cours	0	636 443
Total	1 757 920	2 367 944

III. 2 Autres Actifs Courants

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs avances& acomptes	44 468	39 076	-13714
Etat-collectivité publique	2 503	3 595	295 936
Débiteurs divers	60 107	49 084	10 316
Charges constatées d'avance	1 118	12 515	1 812
Produits à recevoir	198 926	91 154	107 772
Prêts personnel	25 991	29 411	-3 420
Total	333 113	224 835	294 350

III. 3 Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Banques	464 537	777 647	-313 110
Caisses	4 629	18 481	-13 852
Régies	4 614	43 285	-38 670
Total	473 780	839 414	-365 633

Etats financiers IADH au 31 décembre 2016

III.4 Actifs nets

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Résultats reportés	-293 141	-346 113	52 972
Subvention d'investissement	1 166 847	1 166 847	0
Quotepart des subventions inscrites au résultat	-199 879	-167 447	-32 432
Excédent ou déficit de l'exercice	67 031	52 972	14 059
Total	740 858	706 259	34 599

III.5 Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs d'exploitation	58 075	321 088	-263 013
Autres fournisseurs (FFNP)	51 227	0	51 228
Total	109 302	321 088	-211 785

III.6 Autres passifs courants

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Personnels et comptes rattachés	1 499	1 355	144
Etat impôt et Taxes	68 897	209 621	-140 724
Organismes sociaux	25 486	26 330	-844
Produits constatés d'avance	521 079	708 453	-187 374
Créditeurs divers	10 396	30 0392	-289 996
Provisions pour congés payés	56100	36 480	19 620
Provisions courantes pour risques et charges	90 000	357 940	-267 940
Total	773 458	1 640 571	867113

III.7 Concours bancaires et autres passifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Echéance à moins d'un an/emprunt courant	10 143	0	10 143
Banques créditrices	19 246	51	19 195
Régie accréditif	0	1 047	-1 047
	29 389	1 098	28 291

IV. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

IV.1 Revenus

	2016	2015	Variation
Location salle	10 280	0	10 280
Formation	30 634	0	30 634
Dons et legs reçus	1 725 734	2 324 030	-598 296
Autres revenus	18 088	0	18 088
Total	1 784 736	2 324 030	-539 294

IV.2 Autres produits d'exploitation

	2016	2015	Variation
Quotepart des subventions d'investissement	32 432	32 432	0
Reprise sur provision pour risques et charges d'exploitation	267 940	0	267 940
Total	300 372	32 432	267 940

IV.3 Autres charges d'exploitation

	2016	2015	Variation
Hôtels	249 570	35 199	214 371
Evènements, réception, missions et déplacements	380 826	785 209	-404 384
Entretien et réparation	21 170	30 509	-9 340
Honoraires	533 459	279 132	254 327
Assurance	1 323	10 970	-9 647
Frais de télécommunication	24 847	13 052	11 795
Location	44 149	10 428	33 722
Subventions accordées	13 378	112 722	-99 345
Publicité, publications, relations publiques	77 089	0	77 089
Frais de formation	18 810	0	18 810
Frais bancaires	3 791	3 719	72
Autres services extérieurs	165 322	81 211	84 111
Total	1 533 734	1 362 152	171 581

Etats financiers IADH au 31 décembre 2016

IV.4 Charges financières nettes

	2 016	2 015	Variation
Gains de change	23 895	55 921	-32 026
Perte de change	-82	-46 909	46 826
Intérêts bancaires	-1 152	-2 029	878
Ecart de conversion	0	7 747	-7 747
Total	22 661	14 729	7 932

IV.5 Autres pertes ordinaires

	2016	2015	Variation
Perte suite apurements d'anciens comptes injustifiés (*)	181 645	0	181 645
Pénalités fiscales	12 973	485	12 488
Autres services extérieurs	0	2 814	-2 814
Total	194 618	3 299	191 319

(*) : Apurement d'anciens comptes injustifiés suite à la décision de la direction matérialisée par un PV.

IV.6 Autres gains ordinaires

	2016	2015	Variation
Produits nets sur cession Villa Menzeh 8	170 533	0	170 533
Gains suite apurements d'anciens comptes injustifiés (*)	343 508	0	343 508
Différences de règlements	0	6	-6
Total	514 042	6	514 037

(*) : Apurement d'anciens comptes injustifiés suite à la décision de la direction matérialisée par un PV.

V. TRESORERIE NETTE

	2016	2015	Variations
Banques	464 537	777 647	-188 496
Caisses	4 629	18 481	-13 852
Régies	4 614	42 238	-38 670
Banques créditrices	-19 246	-51	-19 196
Total	454 534	838 316	-383 782